



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 10 mai 2021

**Présents/tes :** Maryse ANNET, Agnès BORDAT CATOIRE, Yves BLOT, Fabienne CHAVANNE, Jean-Claude DELORME, Bernard METRAT, Christophe PARAT, Alain TRICHARD,

**Pouvoir :** Jean-Luc TISSIER - pouvoir à Christophe Parat

**Absente :** Marine BIAUSQUE

**Secrétaire de séance :** Jean-Guy Lebeau

---

Approbation du précédent compte rendu : Adopté à l'unanimité

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour

---

#### 1. Délibérations

- **Emploi de jeunes en juillet / aout :** Le département finance l'emploi de jeunes dans les communes qui en font la demande pendant les mois de juillet et août. Compte tenu des besoins de la commune cette année (travaux d'entretien divers, rangement de la maison Demoron, balisages des circuits de randonnée, etc...) il est décidé de d'embaucher 2 jeunes en juillet, 2 jeunes en août.  
Adopté à l'unanimité
- **Entretien des bois communaux :** le coût annuel des bois communaux par l'ONF se monte à 799 € pour l'année en cours  
Adopté à l'unanimité
- **Redevance annuelle d'occupation** du domaine public communal par GRDF: recette 362 € en 2021  
Adopté à l'unanimité
- **Subvention pour le festival « Pépète-lumière » :** Ce festival de spectacle vivant qui devait se dérouler à Bonnay en 2020 a été remis à 2021 en raison de la crise sanitaire. Il aura lieu les 22 et 23 mai sur deux sites : le bourg et Saint-Hippolyte. Une subvention de 500 € lui est accordée.  
Adopté à l'unanimité

## 2. Discussion

**Demande de mutualisation de la commune de Saint-Ythaire :** L'entreprise qui devait faire les travaux de broyage de Saint-Ythaire ayant fait faux bon, le maire de cette commune voisine demande si la commune de Bonnay accepterait de prendre en charge ces travaux d'entretien. Les heures des travail effectuées par le cantonnier de Bonnay dans ce cadre seraient compensées intégralement par la mise à disposition du cantonnier de Saint-Ythaire pour des travaux d'entretien de la commune de Bonnay, et l'utilisation du matériel de Bonnay serait dédommagé financièrement. Une convention signée par les 2 communes formaliserait cette mutualisation.

Adopté à l'unanimité

**Visite du maire de Saint-Ythaire :** A la demande du maire de Saint-Ythaire une rencontre avec le maire de Bonnay et deux adjoints a eu lieu le 20 avril pour évoquer le souhait de Saint-Ythaire de fusionner avec une de ses communes voisines. A cette occasion, il a été décidé de d'organiser une réunion commune des deux conseils municipaux, à l'automne, pour un échange de vues.

## 3. Questions diverses :

Néant

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22 h 35

**Prochaine réunion de conseil le 08 Juin 2021**